

**NATIONS  
UNIES**



Tribunal international chargé de  
poursuivre les personnes présumées  
responsables de violations graves  
du droit international humanitaire  
commises sur le territoire de  
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-99-36-A  
Date : 13 septembre 2005  
Original : FRANÇAIS  
Anglais

**LE JUGE DE LA MISE EN ÉTAT EN APPEL**

**Devant : M. le Juge Mohamed Shahabuddeen,  
Juge de la mise en état en appel**

**Assisté de : M. Hans Holthuis, Greffier**

**Ordonnance rendue le : 13 septembre 2005**

**LE PROCUREUR**

*c/*

**Radoslav BRĐANIN**

**ORDONNANCE FIXANT LA DATE D'UNE CONFÉRENCE DE MISE EN ÉTAT**

**Le Bureau du Procureur :**

**M. Mark McKeon**

**Le Conseil de l'Appelant :**

**M. John Ackerman**

**NOUS, MOHAMED SHAHABUDEEN**, Juge de la Chambre d'appel du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (le « Tribunal international »),

**VU** l'Ordonnance portant désignation d'un juge de la mise en état en appel, rendue le 22 octobre 2004, par laquelle le Président nous a désigné Juge de la mise en état en appel en l'espèce,

**VU** le Jugement rendu en l'espèce le 1<sup>er</sup> septembre 2004 par la Chambre de première instance II,

**ATTENDU** que la Chambre d'appel est saisie de deux actes d'appel, l'un déposé le 30 septembre 2004 par l'Accusation, l'autre le 1<sup>er</sup> octobre 2004 par l'Appelant, Radoslav Brđanin,

**ATTENDU** que l'Appelant est en détention au quartier pénitentiaire des Nations Unies à La Haye pendant la procédure d'appel,

**ATTENDU** que la dernière conférence de mise en état en l'espèce a eu lieu le 6 juin 2005 ; qu'en application de l'article 65 *bis* du Règlement de procédure et de preuve du Tribunal international, la prochaine conférence doit se tenir dans les 120 jours suivant cette date, soit le 4 octobre 2005 au plus tard,

**FIXONS** la tenue d'une conférence de mise en état au mercredi 28 septembre 2005, à 15 heures, dans la salle d'audience I du Tribunal international.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le Juge de la mise en  
état en appel

*/signé/*

\_\_\_\_\_  
Mohamed Shahabuddeen

Le 13 septembre 2005  
La Haye (Pays-Bas)

**[Sceau du Tribunal]**